



Droit de reversibilité sur la retraite de mon ex mari ??

Par **Annie34**, le **02/02/2010** à **19:29**

Bonjour, rnrnJe suis divorcée et remariée. J'ai vécu pendant 20 ans avec mon premier mari (et depuis 28 avec le second) et mon premier mari ne s'est pas remarié. J'ai lu dans un article de presse qu'apparemment j'aurai droit à une partie de sa retraite à son décès ; est-ce vrai ? Si oui, mon ex mari (avec qui j'entretiens de bon rapport) doit-il faire une démarche particulière ? ou moi peut-être ? rnrnMerci d'avance pour vos réponses. rnrnAnnie.